

Assemblée Générale du 18 MARS 2025

RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2023/2024

L'exercice clos le 31 juillet 2024 que nous allons vous présenter s'est déroulé dans des conditions normales et satisfaisantes avec un nombre d'activités qui a reçu un accueil favorable de nos membres, à en croire leur assiduité, lors de certains cycles organisés dans l'auditorium mais aussi en vidéo.

Ceci constitue un encouragement pour nos organisateurs mais aussi une récompense des efforts qu'ils déploient pour satisfaire nos adhérents et permettre ainsi un mécénat plus important, en finalité, au profit des musées que nous soutenons.

C'est ainsi que par les exercices clos successivement au 31 juillet 2023 et celui présenté ce jour au 31 juillet 2024 nous avons pu financer l'achat ou la restauration d'œuvres pour un montant global de 61 962€ auquel s'est ajouté une acquisition d'une nouvelle oeuvre pour 17 500€ au cours du quatrième trimestre 2024 c'est à dire au cours de l'exercice actuel et qui n'apparaît donc pas dans ces comptes.

Quelle la situation de notre association à la clôture de cet exercice 2024 ?

LE BILAN

Un petit rappel s'impose tout d'abord. Au cours de l'exercice précédent nous nous étions engagés auprès de la direction de notre musée de prendre en charge une partie de la restauration de la toile de Raoul Dufy « le cours de la Seine », à hauteur de la somme de 35000€, C'est au cours du 4^e trimestre 2024 que nous avons déboursé ledit montant. Ceci explique que le total de notre trésorerie au 31 juillet 2023 qui était de 200 584€ soit passé à 188 777 €, somme néanmoins suffisamment importante pour mettre notre association à l'abri d'événements inopportuns dans l'incertitude actuelle.

Au passif du bilan figure une ligne « Produits perçus d'avance » de 48 342€ . Il s'agit des cotisations de la saison 2024 2025 et des versements liés aux inscriptions aux conférences de la même période intervenus entre le quinze juin et la date de clôture de l'exercice. Cette somme de 48342€ est en augmentation d'environ

10000€ par rapport à l'exercice précédent, C'est dire que les programmes de conférence présentés recevaient et ont reçu un engouement d'adhésions de vous mêmes, adhérents et nous vous en remercions.

Les autres sommes résultent de l'affectation des dettes et créances aux exercices successifs et s'équilibrent grossièrement entre actif et passif.

La différence entre le total de notre trésorerie et le total de nos dettes représente les capitaux propres de notre association c'est-à-dire d'une part les réserves accumulées au cours des exercices successifs soit 66 238€ d'une part, et la provision pour mécénat qui représente à la clôture de l'exercice 74605 euros, d'autre part, en baisse par rapport à l'exercice précédent du fait de l'absence de débours de trésorerie au profit du mécénat au cours de l'exercice clos au 31 juillet 2023 comme évoqué ci-dessus.

Au total après la comptabilisation d'une provision pour mécénat de 41000€, le résultat de l'exercice s'établit en final à la somme de 1 735€.

Comment l'évolution de l'état patrimonial de notre société s'est elle réalisé ?

LE COMPTE DE RESULTAT

Cette évolution s'est concrétisée grâce à nos produits enregistrés dans notre compte de résultats dont : vos cotisations pour un montant de 23 825€, de vos inscriptions à nos conférences pour 40 625€, de votre participation aux frais lors des visites culturelles, musées, châteaux, théâtre ou concert...., à l'extérieur de Rouen pour 39 093€.

Il ne faut pas oublier vos dons pour 3230€ dont le montant pourrait, être encore plus important, puisque , intégralement, ils sont destinés à augmenter notre mécénat au profit de nos musées.

Évoquons, également l'augmentation de nos produits financiers, qui, au total, ont atteint la somme de 3454€, somme résultant de l'augmentation des taux d'intérêt et des sommes que nous plaçons régulièrement, mois par mois, à partir de nos disponibilités financières et de nos besoins prévisibles.

Quant aux dépenses, certaines demandent des explications complémentaires. Ainsi en est il des frais d'auditorium dont l'essentiel est en réalité intégré dans les frais de conférence, d'où le coût résiduel de 203€. Le poste « petit entretien et outillage » est essentiellement constitué des coûts informatiques, de maintenance et consommables. Le poste charges diverses enregistre essentiellement deux factures anciennes reçues avec retard et afférentes à une nuit étudiante antérieure à l'exercice. Les frais divers de gestion regroupent les petits cadeaux de remerciement de fin d'année et de nos intervenants bénévoles, de départ de notre secrétaire Christelle ainsi que les cotisations aux différentes structures auxquelles nous adhérons tel le groupement régional GRAAM et la fédération nationale FFSAM.

Le poste salaires et charges enregistrent les coûts salariaux de notre ancienne puis de la nouvelle secrétaire, qui lui succède, que nous remercions pour le travail qu'elles ont accompli ou accomplissent efficacement auprès de tous les bénévoles qui dirigent, conduisent et réalisent l'activité de notre association. Dans ces frais figurent également le salaire ponctuel d'un conférencier,

Enfin dernière précision, les dépenses de mécénat que nous avons évoqué précédemment au début de cette présentation ont été d'abord imputées sur la provision mécénat figurant au bilan et nous avons doté cette réserve d'une somme de 41000€ à la fin de l'exercice lequel, en dernier lieu, laisse apparaître un résultat positif de 1735€.

Il nous faut maintenant vous présenter notre prévision sur les comptes de l'exercice 2024 2025 à travers le budget prévisionnel

BUDGET 2024 / 2025

Pour réaliser nos prévisions nous nous sommes appuyés sur les résultats de cette année, d'une part et les chiffres concernant les inscriptions et abonnements aux activités résultant des inscriptions enregistrées au 31 juillet 2024, de deuxième part et de l'absence de toute augmentation de notre tarification sur le montant des inscriptions et de la participation aux frais des conférences de troisième part.

Ces principes ont donc régi l'élaboration de ce budget que nous vous présentons, dont le résultat permettrait de dégager, néanmoins, un mécénat d'environ 30 000€ sur la base de tarification de nos cotisations en vigueur. Nous avons augmenté le coût des dépenses pour tenir compte des évolutions tarifaires notamment en matière de transport ainsi que des pertes connues aujourd'hui dues à l'annulation d'un voyage en raison des intempéries subites, interdisant la circulation des autocars, d'une part et le remboursements en trésorerie des inscriptions reçues suite à l'annulation d'un cycle de conférences pour indisponibilité d'un conférencier, d'autre part.

C'est pourquoi nos prévisions sur l'évaluation de nos ressources sont restées constantes mais la prévision des dépenses tient compte de ce phénomène inflationniste

Nous ne pouvons qu'espérer que ce budget pourra s'améliorer au fil des semaines.

En vous remerciant par avance de votre assiduité et de l'attention que vous avez bien voulu consacrer à la lecture de ces documents et nous espérons, que vous voudrez bien approuver ces comptes et ce budget et qu'en conséquence vous voudrez bien donner quitus aux administrateurs, de leur gestion

Le trésorier
Jacques Maletras